



Panorama de la Martinique

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km ²
Situation géographique	Arc antillais - New-York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Pointe-à-Pitre à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et Région d'Outre-mer (DROM) et Région ultrapériphérique (RUP)
Rang mondial IDH (2010)	34
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Repères historiques

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale européenne dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du deuxième millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawaks, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. J.-C. Entre le X^e et le XIV^e siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les indiens Caraïbes ou Kalina. Christophe Colomb découvre la Martinique, le 15 juin 1502, qu'il nomme Madinina (« île aux fleurs »).

L'île devient française en 1635 et appartient alors à la Compagnie des Isles d'Amérique créée par Richelieu. Son statut est celui d'une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île à mesure des conquêtes de terres arables au détriment des Amérindiens et dans le cadre d'un système économique basé sur l'esclavage. La Révolution française apporte l'idéal égalitaire dans les colonies. En 1793, le gouverneur de Rochambeau impose les droits civiques pour les Libres de couleur. Toutefois, le parti royaliste prend les armes et fait appel aux Anglais qui s'installent en Martinique jusqu'en 1802. Durant cette période, la colonie ne peut profiter des institutions nouvelles et de l'abolition de l'esclavage. Le Code Noir de 1685 organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, année au cours de laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion de Victor Schoelcher.

Le 8 mai 1902, l'éruption de la Montagne Pelée détruit entièrement la ville de Saint-Pierre, capitale de l'époque et principal centre économique, tuant ses 30 000 habitants. Fort-de-France devient alors la capitale de la Martinique. Portée par les leaders communistes de l'après-guerre, dont Aimé Césaire (1913-2008), la proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental conduit à ériger la Martinique en département français, le 19 mars 1946. Cette volonté d'assimilation des Martiniquais se traduit par un vote massif en faveur de la constitution de la V^e République, en 1958, alors que les processus d'indépendances s'engagent parallèlement.

Organisation institutionnelle

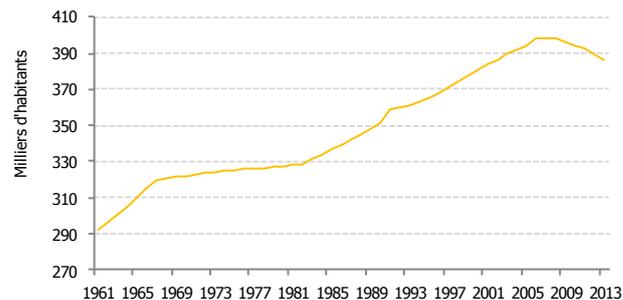
Le cadre institutionnel de l'Outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Martinique est un Département et une Région. À la différence de ses homologues de Métropole, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé ce double ancrage institutionnel, en créant la dénomination de « Départements et Régions d'Outre-mer » (DROM). Les DROM sont régis par le principe de l'identité législative. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en Métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « *les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités* ». La constitution prévoit pour les DROM la possibilité de créer une collectivité unique se substituant au Département et à la Région sous réserve du consentement des électeurs. Lors des référendums des 10 et 24 janvier 2010, les électeurs martiniquais rejettent largement la transformation de la Martinique en une collectivité d'Outre-mer, régie par l'article 74 de la Constitution et décident de la création d'une collectivité unique, exerçant les compétences dévolues au Département et à la Région, relevant de l'article 73 de la Constitution. La collectivité unique de la Martinique devrait voir le jour en 2015. Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

BAISSE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population martiniquaise est estimée à 386 486 habitants au 1^{er} janvier 2013, soit 0,6 % de la population française totale et 20,5 % de la population domienne. La densité de la population est élevée, avec 343 hab./km², et concentrée au centre de l'île, avec plus d'un habitant sur deux (58,5 %)¹.

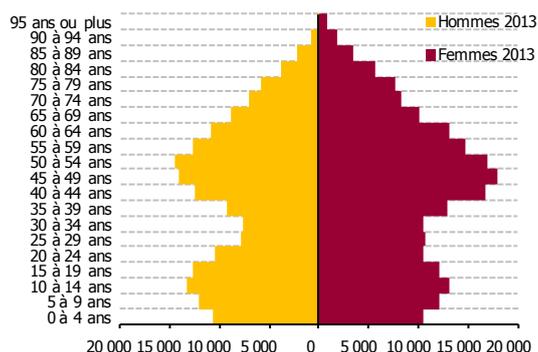
La population martiniquaise est en baisse depuis quelques années et son taux de croissance annuel moyen est négatif sur la période 2006-2013 (-0,4 %). Par ailleurs, elle est vieillissante, sous les effets conjugués de la diminution des naissances et d'un solde migratoire négatif, particulièrement marqué pour la tranche d'âge des 18 à 30 ans. Selon les projections de l'INSEE, la Martinique devrait devenir la seconde région la plus âgée de France en 2040, après la Corse. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) devrait passer de 21,1 % en 2007 à 66,4 % en 2040.

Evolution de la population



Source : INSEE

Pyramide des âges en 2013



Source : INSEE

Indicateurs démographiques	Martinique	France (1)
Population (milliers en 2013, millions pour la France)	387	66
Part des moins de 20 ans (% , 2013)	25	25
Part des 20 - 59 ans (% , 2013)	52	51
Part des 60 et plus (% 2013)	23	24
Densité de population (hab./km ² , au 01/01/2013)	343	117 (2)
Taux de croissance annuel moy. de la pop. (% , 2006-2013)	-0,4	0,6 (3)
Taux de natalité (‰ habitants, 2012)	11,5	12,3
Taux de mortalité (‰ habitants, 2012)	7,3	8,7
Taux de mortalité infantile (‰ naissances, 2010/2013) (4)	8,3	3,6
Indicateur conjoncturel de fécondité (2012)	1,94	1,99
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2012)	85,4	85,0
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2012)	78,8	78,7

(1) Bilan démographique de l'INSEE 2013 (population au 1^{er} janvier 2014) ; (2) En 2013 en France métropolitaine ; (3) Entre 2004 et 2014 ; (4) Nombre de décès à moins d'un an par nombre d'enfants nés vivants en 2010, 2011 et 2012

Source : INSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

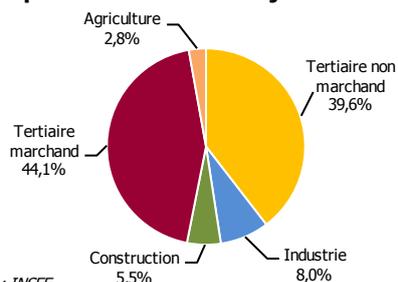
L'économie de la Martinique a connu une croissance soutenue entre 2002 et 2012 (+3,2 % en moyenne annuelle, en valeur), tirée par la consommation et l'investissement. Toutefois, la croissance est devenue négative en 2008 et 2009, avec le début de la crise économique et financière dans la zone euro, aggravée en Martinique par la crise sociale. Les années 2010 et 2011 ont permis un rattrapage partiel, mais pas suffisant pour que l'économie martiniquaise retrouve les niveaux d'avant la crise. Selon les comptes économiques rapides, en 2012, le PIB stagne (+0,0 % en volume et +0,7 % en valeur). Cette évolution tient principalement à la hausse des exportations (+3,0 points) et de la consommation des administrations publiques (+1,3 point), compensées par la baisse de l'investissement (-1,3 point).

Principaux indicateurs économiques	Martinique	France
PIB (milliards d'euros, 2012) (1)	8,4	2 032,3
Taux de croissance du PIB (% , en volume, 2012) (1)	0,0	0,0
PIB par habitant (euros courants 2012)	21 527	31 076
Dépenses de l'Etat dans la collectivité (% du PIB, 2012) (2)	35,4	-
Dettes des collectivités (% du PIB, 2012)	11,1	8,4 (3)

(1) Estimation CEROM ; (2) Dépenses de personnel, de fonctionnement, d'investissement, d'intervention, avances d'impôts et TIPP, dotations aux collectivités ; (3) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht en 2012

Sources : INSEE, CEROM, Douanes, DRFIP

Répartition de la valeur ajoutée en 2009



Source : INSEE

Hausse des prix contenue

Entre 1998 et 2013, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,8 % par an en Martinique (1,7 % en Métropole). Sur la période, les prix de l'énergie, de l'alimentation et des services, ont fortement contribué à la hausse des prix. Les écarts de prix avec la Métropole sont globalement de 9,7 % en 2010. Pour les produits alimentaires, ils sont supérieurs de 29,5 %, pesant ainsi sur le sentiment de vie chère.

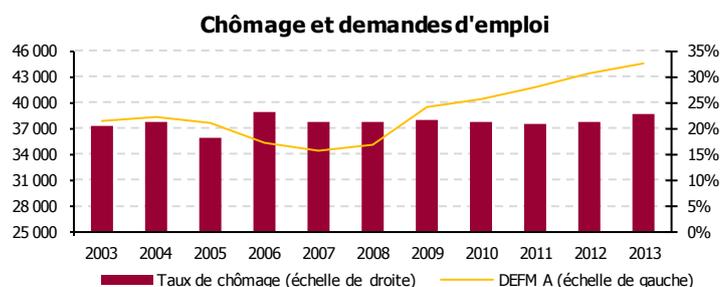
Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Source : INSEE

1 Le centre correspond au regroupement des zones d'emploi Centre-Agglomération et Centre-Atlantique de l'INSEE.

Chômage élevé



DEFM A : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A
Sources : DIECCTE, INSEE

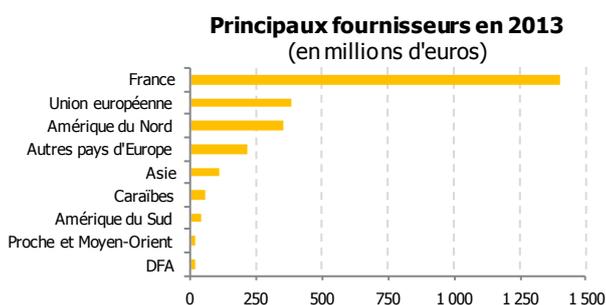
Emploi	2002	2012	TCAM* 12/02
Emploi total	125 770	133 183	+0,6%
Emploi non salarié	8 154	8 794	+0,8%
Emploi salarié	117 616	124 389	+0,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	5 232	4 492	-1,5%
Industries - Energie et Eau	8 644	8 620	-0,0%
Construction	5 272	6 447	+2,0%
Services marchands	41 307	53 922	+2,7%
Services non marchands	57 161	50 908	-1,2%

* Taux de croissance annuel moyen
Source : INSEE, base EPURE

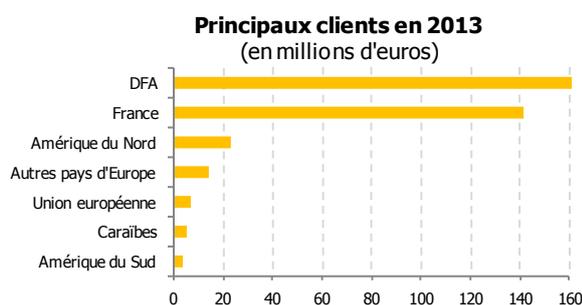
Sur les dix dernières années, le taux de chômage reste à un niveau élevé, supérieur à 20 % hormis en 2005 (18,0 %). L'âge et un faible niveau de formation constituent les principaux facteurs discriminants. En 2013, le taux de chômage est de 22,8 % en Martinique (10,2 % en Métropole), il s'établit à 68,2 % pour les actifs âgés de moins de 25 ans et atteint 30,4 % pour les actifs sans diplôme. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A s'élève à 44 583 en 2013, dont 51,3 % depuis plus d'un an, en hausse respective de 2,7 % et de 2,3 % sur un an, alors que les allocataires de l'assurance-chômage sont en diminution de 4,0 %. En 2012, le secteur des services emploie 84,3 % de l'emploi salarié devant l'industrie (6,9 %) et la construction (5,2%). Le centre de la Martinique concentre près des deux tiers de l'emploi salarié du territoire. L'emploi public représente environ un tiers de l'emploi salarié et se répartit selon 3 statuts : la fonction publique d'État (39,5 % des effectifs), la fonction publique territoriale (40,0 %) et la fonction publique hospitalière (20,5 %).

Déficit structurel du commerce extérieur

L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés. Cette situation explique que la Guadeloupe et la Guyane sont d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que la Métropole et l'Union européenne en sont ses premiers fournisseurs. Le commerce régional (hors énergie) est, pour sa part, embryonnaire. La balance commerciale est structurellement déficitaire et le déficit commercial se creuse sur la décennie (+46,6 %).



Source : Douanes



Principales importations en valeur (millions d'euros)	2013
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	310
Équip. mécaniques, matériel élec., électronique et informatique	358
Produits des industries agroalimentaires	401
Produits pétroliers raffinés et coke	447
Matériels de transport	258
Autres produits industriels	791
Importations totales	2 641

Source : Douanes

Principales exportations en valeur (millions d'euros)	2013
Produits pétroliers raffinés et coke	178
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	77
Produits des industries agroalimentaires	57
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	14
Matériel de transport	20
Autres produits industriels	25
Exportations totales	384

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La Martinique présente les caractéristiques d'une économie moderne et diversifiée. Les services, marchands et non marchands, constituent la principale source de création de richesse. Leur poids dans l'économie s'est accru de 2,5 points entre 1999 et 2009, alors que le poids des autres secteurs est en recul. Toutefois, en valeur absolue, la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs progresse, à l'exception de celle du secteur de l'hôtellerie et de la restauration (-2,7 % par an en moyenne). Les filières traditionnelles (banane, canne-sucre-rhum) jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

Principaux indicateurs sectoriels	2013	TCAM* 13/03	2013	TCAM* 13/03	
Production de canne à sucre (tonnes)	177 921	-0,2%	Production de ciment (tonnes)	171 168	-3,0%
Production de sucre (tonnes)	2 188	-8,3%	Nombre de touristes	646 760	-1,9%
Production de rhum (hectolitres d'alcool pur)	81 064	+0,3%	Passagers à l'aéroport (milliers)	1 624	+1,2%
Expéditions de bananes (tonnes)	159 015	-5,8%	Croisiéristes	103 770	-9,0%
Production de viande** (tonnes)	2 418	-0,4%	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	564	+4,8%

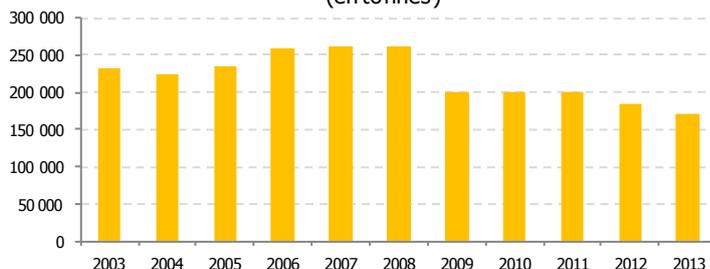
* TCAM : taux de croissance annuel moyen, ** hors production de volailles

Sources : CTCS, FEL hebdo, SEM des abattoirs de la Martinique, Ciments Antillais, CMT, CCIM, DIECCTE

Situation difficile dans le secteur du BTP

Le BTP a joué un rôle clef dans la croissance économique de la Martinique jusqu'en 2007. Entre 1997 et 2007, la valeur ajoutée du secteur a progressé en moyenne de 4,2 % par an. Depuis 2009, le secteur du bâtiment et des travaux publics est confronté à une crise profonde. Jusqu'en 2007-2008, le logement privé a permis de soutenir l'activité du secteur, avec une production d'environ 4 000 logements par an. La remise en cause de la défiscalisation en 2008, a conduit à un très sensible repli de ce segment, sans que le logement social ou la commande publique ne prennent le relai. Ainsi, entre 2008 et 2013, les ventes de ciment ont chuté de près de 35 % et la construction de logements de 40 % environ.

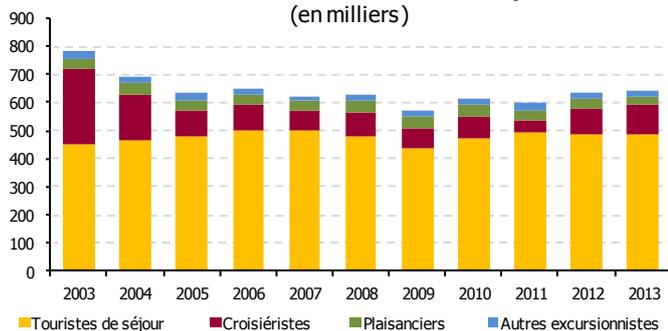
Ventes de ciment
(en tonnes)



Source : Ciments Antillais

Difficultés structurelles de l'activité touristique, malgré un regain en 2013

Nombre de touristes à la Martinique
(en milliers)



Source : CMT

Alors que la Martinique accueillait près d'un million de touristes en 1999, ils n'étaient que 646 760 visiteurs en 2013. Avec 1,6 % des flux de touristes de séjour et de croisiéristes de la zone caraïbe, la Martinique se place à la 18^e position des destinations de la région en 2013. Selon la Cour des comptes, le secteur est en crise depuis le début des années 2000, en raison du dynamisme des destinations concurrentes, mais surtout du fait d'insuffisance dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. L'activité touristique participe cependant à la diversification économique de la Martinique. C'est l'un des secteurs les plus intégrés dans l'économie, grâce à sa forte intensité en main-d'œuvre directe et indirecte. En 2013, l'activité touristique connaît un nouveau regain (+0,9 % sur un an), portée par le tourisme de croisière (+12,7 %).

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

L'activité bancaire et financière de la Martinique s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés, installés localement ou non. On recense 21 établissements de crédit locaux à la Martinique : 5 banques affiliées à l'Association Française des Banques, 6 banques mutualistes ou coopératives, 7 sociétés financières et 3 institutions financières spécialisées. Ces établissements totalisent 159 agences, dont 150 agences bancaires, et emploient 1 508 agents.

Indicateurs monétaires et financiers

	2003	2013
Nombre d'habitants par guichet bancaire	3 905	2 577
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 337	974
Nombre de comptes bancaires par habitant	3,0	3,4
Actifs financiers des agents économiques (EC locaux, en millions d'euros)	4 148	6 686
Encours sains des agents économiques (tous EC, en millions d'euros)	4 643	7 951
Taux de créances douteuses brutes (tous EC)	9,0 %	6,9 %

Source : IEDOM

Entre 2003 et 2013, l'encours sain de crédits progresse de 71,3 %, avec un taux de croissance annuelle moyen de 5,6 %. L'année 2009 marque une rupture dans l'évolution de l'encours, celui-ci augmentant en moyenne de 8,2 % par an entre 2003 et 2008, puis de 2,4 % en moyenne par an depuis 2009. Parallèlement, le taux de créances douteuses brutes diminue de 2,1 points sur la période, traduisant une amélioration de la qualité du portefeuille.

Dans le détail, sur la décennie, l'encours des ménages affiche une croissance moyenne annuelle de 5,3 %, particulièrement marquée pour les crédits immobiliers (+7,3 % en moyenne annuelle). Le taux de croissance annuel moyen des crédits à la consommation est beaucoup plus faible, à +1,7 %, l'encours diminuant depuis 2009. Parmi les crédits aux entreprises, dont l'encours progresse en moyenne de 4,8 % par an, ce sont les crédits à l'investissement qui connaissent la plus forte hausse (+10,2 % en moyenne annuelle). Enfin, l'encours des collectivités locales s'inscrit également en hausse sensible sur la période, à +7,7 % en moyenne par an.

Indicateurs entreprises

	2013
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	1 355
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 164
dont crédits d'exploitation*	-5,8 %
dont crédits d'investissement*	-2,7 %
Coût moyen annuel des crédits aux entreprises (oct. 2013)	6,6 %
Personnes morales en interdiction bancaire	2 509

* Taux de variation annuelle

Source : IEDOM

Indicateurs ménages

	2013
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	4 926
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 194
dont crédits à la consommation*	-2,7 %
dont crédits à l'habitat*	+5,1 %
Nombre de dossiers de surendettement déposés	501
Personnes physiques en interdiction bancaire	16 861

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : juillet 2014 – Dépôt légal : juillet 2014 – ISSN 1952-9619